



INSTANT DÉFENSE 78



Numéro 30

Novembre 2014

Édito du DMD78



Colonel Paul DUVIVIER
Délégué Militaire Départemental

Après la "rentrée", l'automne 2014 aura été riche en événements majeurs pour la Défense : dispositif OPEX en Afrique modifié autour de l'opération Barkhane, réforme des soutiens, annonces des restructurations et, bien sûr, poursuite des commémorations du centenaire de la Grande Guerre. Changements et continuité en quelque sorte.

Or justement, la date du 11 novembre nous a permis de fêter une Victoire. Mais quelle victoire ? Celle des Armées et des "poilus" certes ; mais victoire aussi et en fait, d'un peuple tout entier.

Cette victoire est le fruit d'un effort *national* (politique, social, économique, humain) et au-delà du sacrifice de tous ces fils et filles de France, c'est la *Nation en masse* qui a combattu, c'est la *Nation en masse* qui a vaincu.

Aussi, alors que les Armées continuent à accomplir leur mission avec succès tout en subissant réformes sur réformes, plus que jamais, la Nation doit à nouveau *faire masse* et se resserrer autour de ses soldats.

100 ans après, nous sommes donc appelés à faire un effort *national*, similaire à celui de nos aïeux, mais différent dans sa nature.

Et pour cela, **le réseau des correspondants Défense est LE vecteur privilégié**. Celui-ci doit être entretenu, animé, renforcé; il doit rayonner, diffuser, communiquer, informer, soutenir.

Ce réseau est déterminant pour fournir le soutien *en masse* dont ont besoin les Armées.

Profitez donc des commémorations ou de toute occasion pour *redonner de l'élan à ce réseau*, et susciter voire provoquer des relais et de nouveaux "CoDé" autour de vous.

Prochaine rencontre des Correspondants Défense des Yvelines

La rentrée, c'est aussi l'occasion d'accueillir les correspondants Défense nouvellement désignés lors des délibérations des conseils municipaux suite aux élections de mars 2014. Après quelques difficultés d'identification des 262 "CoDé" du département et, même si certains ne sont pas encore désignés, ce qui ne saurait tarder, nous touchons au but.

Aussi, la DMD78 organisera le **mercredi 17 décembre 2014 à 18h00**, la première rencontre de cette nouvelle équipe et nous aborderons ensemble quelques sujets tels que la restructuration des Armées, les dissolutions, la réforme du soutien, le rôle du "CoDé" et les protocoles mémoriaux, le point sur l'OPEX, etc.

N'hésitez pas non plus à nous faire parvenir vos sujets de préoccupation ou vos questions, nous tenterons d'y répondre.

Vous recevrez prochainement une petite lettre vous conviant à cette soirée d'information, qui sera également l'occasion de nous rencontrer.

La rentrée, c'est aussi l'opportunité de correspondre avec cet "Instant Défense 78" *newlook* que nous nous efforcerons d'éditer sous deux formes :

- mensuellement de manière plus concise, avec des témoignages et des relations de faits d'actualité dans les Yvelines (premier numéro en janvier),
- trimestriellement sous cette forme avec des dossiers de fonds et quelques informations nationales.

Alors, **nous comptons sur vous** pour faire partager à tous, vos témoignages, vos envies ou vos expériences. **Envoyez – nous vos articles** accompagnés d'une ou deux photos, **nous vous publierons**.



Lieutenant-colonel Georges HAXAIRE
Délégué Militaire Départemental adjoint
georges.haxaire@intrafef.gouv.fr

Le nouveau chef d'État-major de l'armée de Terre

Nommé chef d'état-major de l'armée de Terre le 15 juillet 2014 et élevé aux rang et appellation de général d'armée, le général Jean-Pierre BOSSER a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2014, en remplacement du général d'armée Bertrand RACT-MADOUX.

Le général d'armée Jean-Pierre BOSSER est né le 14 novembre 1959 à Versailles. Son parcours militaire commence en 1970 au collège militaire de Saint-Cyr l'École où il effectue l'intégralité de sa scolarité. Saint-cyrien de la promotion "Général LASSALLE" (1979-1981), il choisit l'**infanterie de marine** et poursuit sa formation à l'école d'application de l'infanterie à Montpellier. Il passera une partie de sa carrière au 8^e Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine (8^e RPIMa) de Castres qu'il commandera de 2001 à 2003.

De 1990 à 1992, il occupe le poste de chef du centre opérationnel de l'état-major interarmées du commandement supérieur des forces armées en Nouvelle-Calédonie. Enfin, il est engagé à la tête de son régiment au Kosovo dans le cadre de l'opération Trident en 2002, puis en République de Centrafrique pour l'opération "Boali" en 2003.

Commandant de la formation des élèves officiers de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr de 2003 à 2005, il prend ensuite le commandement de la 11^e Brigade Parachutiste de 2008 à 2010 avant de rejoindre l'État-Major de l'Armée de Terre en tant que sous-chef d'état-major "performance-synthèse". Le 29 novembre 2012, il occupe le poste de **directeur de la protection et de la sécurité de la Défense** à Paris, poste qu'il occupera jusqu'au 31 août 2014.

Le général d'armée Jean-Pierre BOSSER est titulaire d'une citation, commandeur de la légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite et chevalier du mérite national Mauritanien. Marié, il est père de deux enfants.

Lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY (T) - CICODE 78



Opération "100 VILLES, 100 HÉROS, 100 DRAPEAUX"

Dans le cadre des commémorations du Centenaire, les Armées ont voulu marquer l'anniversaire de la première victoire de la Grande Guerre. C'est en effet le 6 septembre 1914 que le général JOFFRE engage nos forces dans un affrontement qui prendra le nom de "première Bataille de la Marne". Pour fêter cet événement, les armées ont mis en œuvre l'opération

"100 villes, 100 héros, 100 drapeaux",

sous le haut patronage du général d'armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des Armées.

Cette initiative consistait à mettre à l'honneur simultanément dans 100 villes choisies parmi les 400 d'où sont parties les troupes françaises pour le front en 1914, un héros local et un régiment au travers de son drapeau.

A Versailles, la manifestation organisée par la DMD78, s'est déroulée devant la porte du couvent des Récollets, ancienne caserne du Génie en 1914 et actuellement abritant une partie de la Direction Centrale du Service de l'Infrastructure de la Défense (DCSID).

Cette cérémonie a été présidée par le général Olivier CHARNIN, directeur central adjoint du Service d'Infrastructure de la Défense, accompagné de M. LEPIDI sous-préfet, directeur de cabinet du préfet des Yvelines et du commissaire général (2S) Jean-Claude FRELAND, maire-adjoint de Versailles.

Après les honneurs rendus au drapeau du 5^e régiment du génie, le général CHARNIN a lu l'ordre du jour du ministre de la Défense où a été évoqué la mémoire du capitaine Hyacinthe André PLOIX, héros versaillais mort pour la France le 27 août 1914, ainsi que celle des sapeurs 5^e régiment du génie, partis sur le front dès août 1914 des diverses casernes qu'il occupait dans Versailles.



Ensuite, les autorités ont procédé à l'inauguration d'une plaque commémorant le départ pour le front d'éléments du 5^e régiment du génie et au dépôt d'une gerbe.

Lieutenant-colonel Georges HAXAIRE
Délégué Militaire Départemental adjoint

Affectation du Maître Principal Philippe FOSSAT à la DMD 78



Le Maître Principal Philippe FOSSAT a pris ses fonctions à la DMD 78 le 1^{er} septembre 2014 en remplacement du Premier Maître Philippe VOUAUX, atteint par la limite d'âge de son grade.

Entré en service en 1986, le Maître Principal FOSSAT a fait une brillante carrière comme fusilier-marin à terre et embarqué au sein de la Marine Nationale puis a rejoint depuis quelques années la terre ferme. Affecté à l'Etat-Major de Zone de Défense (EMZD) de Rennes puis au Commandement de la Marine à Paris (COMAR Paris), il vient de rejoindre les Yvelines au sein de la DMD et sera un de vos interlocuteurs privilégiés (philippe.fossat@intradef.gouv.fr) épaulant l'équipe des réservistes honoraires de la CICODE 78.

Le MP FOSSAT a participé à plusieurs missions à l'étranger, en particulier en Polynésie Française, aux Antilles, en Nouvelle Calédonie et à Djibouti.

L'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN)



L'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale est l'héritier d'un long processus qui résulte de réflexions datant d'avant 1914 sur la nécessité d'une approche globale de la Défense Nationale impliquant, au-delà des armées, un certain nombre d'acteurs économiques et sociaux de la nation.

Les leçons tirées du premier conflit mondial, puis le contexte international des années 30 ne font qu'accélérer cette dynamique qui entraîne en 1936, la création du Collège des Hautes Etudes de la Défense Nationale (CHEDN). L'existence éphémère de cette institution du fait du déclenchement de la deuxième guerre mondiale, ne permet pas d'en démontrer la pleine efficacité. A l'issue de la guerre, de nouvelles études prenant en compte la défaite de 1940 et la conjoncture internationale sur fond de guerre froide et de guerres coloniales, montrent de nouveau la nécessité de revoir la formation à la Défense des élites civiles et militaires. C'est ainsi qu'est créé en février 1949, l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale (IHEDN) dont la mission est de préparer des officiers supérieurs, des hauts fonctionnaires et des personnes qualifiées en matière économique et sociale, à tenir des emplois auprès d'organismes chargés de la préparation et la conduite de la guerre. A partir des années 60, les objectifs de l'institut sont revus. Plutôt que la formation de spécialistes à la guerre, c'est l'initiation aux problèmes et à la politique de Défense élaborée par le gouvernement qui est privilégiée. Par la suite, l'institut ne cessera d'adapter ses objectifs et son organisation, sans renier ses principes fondateurs.

L'enseignement dispensé s'adresse à des groupes d'auditeurs qui suivent des cycles annuels appelés "sessions". Initialement, seule existait une session nationale. A partir de 1954, sont créées des sessions régionales.

Les sessions nationales comportent une formation de 55 jours, dont 30 de missions en France et à l'étranger pour une centaine d'auditeurs choisis parmi les officiers des Armées, les hauts responsables administratifs, les élus ou les dirigeants de la vie économique. Les sessions régionales, au nombre de quatre par an, comptent chacune environ 80 auditeurs de 30 à 55 ans issus des Armées, de l'administration et du secteur privé. Elles se déroulent sur 4 périodes de 4 journées réparties sur 6 semaines.

Les listes des auditeurs des sessions nationales et régionales sont arrêtées par le premier ministre et publiées au journal officiel. Ces sessions d'enseignement se sont enrichies au fil du temps, de cycles spécialisés.

En 1995 ont été créés les cycles d'intelligence économique (30 participants, 7 jours sur 2 mois) s'adressant plus spécialement à des dirigeants d'entreprise et, en 1996 les séminaires "jeunes", qui regroupent de 70 à 80 participants issus de l'enseignement supérieur ou de la vie professionnelle, se familiarisent pendant une semaine aux problèmes de Défense (conférences, visites, travaux).

Actuellement il existe également :

- une formation "Armement et Économie de Défense" de 65 jours, regroupant 50 auditeurs, cadres de la direction générale de l'armement et dirigeants de l'industrie de Défense ;
- une formation à la gestion civilo-militaire des crises extérieures d'une durée de deux jours, six fois par an, sous forme d'exercices pratiques à partir de cas concrets.
- des séminaires spécialisés pour les préfets, députés, sénateurs et les hauts magistrats.



Les anciens auditeurs sont regroupés en associations afin de poursuivre leurs réflexions sur la Défense au-delà de leur cycle de formation. Ces associations se sont fédérées à partir de 1975, au sein de l'union IHEDN regroupant plus de 10000 adhérents et qui contribuent ainsi de façon permanente au renforcement du lien Armée-Nation.

Commandant (H) Jean-Pierre LATREILLE (T) - CICODE 78

Devenir un "Béret vert"

Etre commando marine, l'élite de l'élite : ce sont 400 marins, constituant une force spéciale d'hommes sélectionnés, entraînés aux opérations les plus délicates, de l'exfiltration d'otage, à l'assaut à la mer ou au parachutage sans récupération en zone hostile. Des centaines de candidats se présentent chaque année, qui, avant même de pouvoir être convoqués, doivent remplir des critères physiques minimum. Les candidats, de tous grades, sont des fusiliers marins et éventuellement des mécaniciens ou des infirmiers. Ils seront tous traités de la même manière.

Il n'y a pas de quota de réussite. Ce qui importe, c'est à la sortie, d'avoir des commandos aptes aux missions qui leur seront confiées.

La sélection initiale est réputée comme l'une des plus difficiles au monde. Quatre semaines d'efforts, de pression physique, d'endurance, d'épreuves de résistance. Il ne faudra pas douter, pas une seconde, serrer les poings et les dents. La victoire se construira dans la tête, se prouvant en permanence *qu'on est capable de faire des choses que l'on n'imaginait pas*. Se dépasser et refuser de se laisser abattre. Trouver des ressources en soi et, pas forcément dans ses muscles. Se rappeler en permanence : "Quand on abandonne une fois, on abandonnera toujours, on s'habitue à l'autojustification et on ouvre les portes de la défaite."

Ce n'est pas par plaisir *sadique* que les instructeurs réveillent les jeunes candidats en pleine nuit, à coup de grenade d'exercice, ou qu'ils les font marcher dans la boue pendant des kilomètres. Ils vont devoir à la fois juger leurs aptitudes mais également vérifier qu'ils savent à quoi s'attendre. Leur donner une idée de ce qu'est le métier de commando et que l'on peut toujours se dépasser.

Apprendre à faire attention à soi, à se responsabiliser par rapport au maintien de son intégrité physique. Ils seront testés sur leur réactivité et leur capacité d'adaptation et, évalués sur leur aptitude à appliquer efficacement des instructions. Une certaine aisance en milieu aquatique est également nécessaire et le vertige ou la peur du vide sont éliminatoires.



Pour être commando, il ne suffit pas de courir vite et de viser juste. Il faut savoir prendre des décisions immédiates dans des circonstances extrêmes, garder la tête froide, rester solidaire et savoir ce qui est le mieux pour le groupe. Pas de têtes brûlées, pas de super héros. Il n'y a pas de place pour des "Rambo" chez les bérets verts. Et il faut toujours garder à l'esprit et être conscient que c'est un métier à haut risque, loin de ses repères et des siens. Durant ces 4 semaines, ces jeunes auront appris qu'on ne pouvait pas réussir tout seul et qu'il fallait toujours regarder autour de soi. Après cette sélection, commencera une formation intensive aux techniques commandos. Et si toutes les épreuves se passent avec succès, ils pourront enfin arborer ce béret vert, badge à gauche, penché vers la droite, tradition héritée du camp écossais d'Achnacarry où ont été formés les premiers commandos Marine.

Capitaine de frégate (H) Bernard MARCQ (M) - CICODE 78

École Nationale des Sous-Officiers d'Active (ENSOA)

Les sous-officiers sont à la fois des techniciens et des cadres, relais indispensable entre les officiers et les militaires du rang. Chacune de nos trois armées forme les siens dans des écoles spécialisées, à Rochefort avec l'école de formation des sous-officiers de l'Armée de l'Air, à Brest au sein de l'école de maistrance de la Marine Nationale et à Saint Maixent pour l'armée de Terre. Nous nous intéresserons ici plus particulièrement à cette dernière, l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active (ENSOA), qui a fêté son cinquantième anniversaire en 2013.

Créée le 1^{er} septembre 1963, réorganisée en 1998 après la dissolution de l'École Nationale Technique des Sous-Officiers d'Active, elle assure actuellement la formation de l'ensemble des sous-officiers de l'Armée de Terre à l'exclusion de ceux de la Légion Etrangère et de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris).

La mission principale de l'école est la formation initiale des futurs sergents et maréchaux des logis.

Quatre bataillons, divisés chacun en deux compagnies, accueillent environ 5 000 élèves par an.

Une partie d'entre eux est recrutée directement depuis la vie civile pour suivre un cycle de huit mois.

L'autre partie est choisie dans les effectifs des militaires du rang des régiments, au mérite. Possédant déjà une expérience du monde militaire, leur cycle de formation est ramené à quatre mois.

Une autre mission de l'école est une formation de perfectionnement, dite de deuxième niveau.

Les s/officiers, après avoir acquis quelques années d'expérience, reviennent en stage pour 2 semaines.

Enfin l'école assure un certain nombre de formations spécialisées ou de préparations aux concours, notamment celui d'entrée à l'École Militaire InterArmes (EMIA), permettant aux meilleurs s/officiers de pouvoir accéder au cursus de formation d'officier.

Avec cette diversité d'enseignements, l'ENSOA est et restera certainement encore longtemps le maillon fondamental et indispensable du dispositif de formation au profit des forces.



Lieutenant-colonel (H) Christian LAMOUR (T) - CICODE 78

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX

Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79

L'escadron "BELFORT" et le drone "REAPER"

Les drones occupent une place centrale dans les opérations aériennes au-dessus du Mali. Chaque jour le personnel de l'escadron de drones 1/33 "Belfort" réalise des missions longues et exigeantes. L'escadron met en action, outre le drone français "Harfang", le drone américain MQ-9 "Reaper" dont deux exemplaires ont été achetés. Ce drone constitue une avancée par rapport au drone français. En particulier, il augmente le temps de présence utile sur les zones survolées. Il vole plus vite et plus haut que le drone précédemment mis en œuvre par l'escadron. Pour le pilote français du drone, le "Reaper" se pilote de façon similaire à un avion classique avec un manche et une manette des gaz, contrairement au "Harfang" français.

Le premier vol a eu lieu le 16 janvier 2014 en présence du Chef d'État-major de la l'Armée de l'Air, le général d'armée aérienne Denis MERCIER.



Rappelons quelques caractéristiques du MQ-9.

Pour une masse totale en charge de 4,5 tonnes, il peut exercer des missions de surveillance et d'acquisition de renseignements pendant 14 heures avec un rayon d'action de 1800 km, à une vitesse de croisière d'environ 300 km/h, à l'altitude de 3500 m. Son envergure est de 20 m et sa longueur de 11 m. Il est fabriqué par la société américaine General Atomics.

L'actualité tragique du crash du vol AH5017 d'Air Algérie a donné un exemple de l'utilité du "Reaper" qui a permis de trouver assez rapidement le lieu de la catastrophe en survolant des zones hostiles.

Lieutenant-colonel (H) Christian LAMOUR (T) - CICODE 78

L'A 400 M ATLAS

Pour concrétiser l'aboutissement de l'étude d'un avion de transport militaire européen pour lequel le contrat a été signé le 31 mai 2003, dix années auront été nécessaires.

C'est en effet le 2 août 2013 qu'a été livré le premier appareil de série A 400 M Atlas.

Six nations européennes - l'Allemagne, l'Espagne, la Grande Bretagne, la Belgique, le Luxembourg et la France - se sont associées à ce programme auquel s'est aussi joint la Turquie, soit au total sept pays participants.

Pour la France, l'A 400 M est destiné à remplacer les Hercules C130 et Transall C160, dont les premiers ont plus de 50 ans, qu'il surclasse largement en tous points. Ses caractéristiques n'ont pas d'équivalent sur le marché mondial :

- 8000 km de distance franchissable sans escale et en charge,
- 340 m³ de volume de soute,
- charge utile de 37 tonnes.

A ces caractéristiques techniques, s'ajoutent des capacités purement militaires. Il possède des dispositifs de vision nocturne et de navigation à très basse altitude sans visibilité extérieure avec suivi du terrain sur fichier numérisé qui le rendent apte à voler de jour comme de nuit par tous les temps, dans toutes les régions du monde, des plus arides aux plus froides.

Il est également doté de moyens d'autoprotection pour opérer en milieu hostile et d'un large éventail de moyens de communications traditionnelles, par satellite ou avec les systèmes de transmissions militaires. Il peut s'accommoder pour décoller ou atterrir de terrains aménagés sommairement. Cet avion va permettre à l'Armée de l'Air d'optimiser ses missions de transport fondamentales de projections des forces, d'évacuation de ressortissants en cas de crise et d'actions interministérielles en cas de catastrophes naturelles ou industrielles. Le 13 août 2014 le quatrième appareil a été livré à l'Armée de l'Air sur les quinze prévus d'ici à 2019 par l'actuelle Loi de Programmation Militaire (LPM 2014-2019). Notons que pour l'ensemble des partenaires du programme 170 avions ont été commandés.



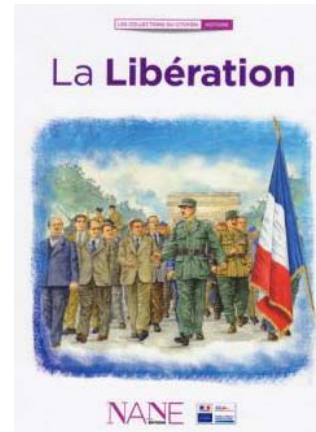
Lieutenant-colonel (H) Daniel DENQUIN (A) - CICODE 78

Littérature militaire



Deux nouveaux ouvrages, coédités par le ministère de la Défense et les éditions NANE, paraissent dans **"les collections du citoyen"**, une collection pédagogique à destination des plus jeunes.

Le premier est un ouvrage sur **la première guerre mondiale**. Il permet de se replonger dans les épisodes clés du conflit et d'en découvrir les aspects moins connus. Le second est consacré à **la Libération**. Il revient sur le rôle des différents acteurs et sur les difficultés qui ont accompagné la libération du territoire métropolitain.



Informations pratiques



Revues disponibles par abonnement

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine



ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry sur Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenir

- **27 novembre 2014, 20h30** : conférence par Pierre SERVENT à l'université Inter-Ages de Versailles (à côté de l'Hôtel de ville)
Galliéni : **"Penser et faire la guerre autrement"**



- **5 décembre 2014** : journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.
- **17 décembre 2014** : soirée des correspondants Défense des Yvelines au Camp des Matelots à Versailles.

A voir :

- Clip intitulé **"Soldats d'hier et d'aujourd'hui"** à l'occasion du Centenaire de la 1^{er} Guerre Mondiale :
<https://www.wetransfer.com/downloads/16d5c5d3f2f64c27a4e203f35cbcbf0a20141104083336/183fe51c05c3669e6d136fe4fd9ce24420141104083336/6ad718>

Rappel de quelques adresses

Délégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)
Caserne d'Artois
BP 70269 - 78002 VERSAILLES Cedex
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)
Caserne d'Artois
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 50 15 02 - Fax : 01 39 02 28 22

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) - bureaux Terre et Marine
7 rue des Chantiers - 78000 Versailles
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10

Bureau Air :
41 rue des Etats Généraux - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 53 76 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :
121 Boulevard Diderot - 75012 PARIS
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du Service National d'Île de France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :
Caserne d'Artois
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél : 01 30 97 54 64/01 30 97 55 18
Adresse postale : GSBdD Versailles
Etablissement du Service National Île de France
CS 10702 - 78013 VERSAILLES CEDEX

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Georges HAXAIRE
Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

L'INSTANT DÉFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79